

Les membres du Conseil d'administration décident de s'impliquer pour l'église Saint-Christophe

Publié le 29/01/2021



Le feu a causé de nombreux dommages et soulevé une chaîne de solidarité, tant cet incendie a profondément marqué la population. © Droits réservés

Voutezac Patrimoine-ASVS, première association concernée par le sinistre qui a gravement touché l'église Saint-Christophe, a réuni son Conseil d'administration, samedi dernier pour s'impliquer afin de panser les cicatrices laissées par l'incendie.

Ironie du sort ou hasard malencontreux, quelques heures avant que le parlement adopte la loi sur le patrimoine sensoriel des campagnes visant à rendre irrecevables les plaintes des ronchonneurs qui ne supportent pas les sons ou les effluves de nos terroirs, les cloches de l'église de Voutezac se sont tues pour de longs mois.

Dans le village, l'émotion toujours présente, a vite laissé place à l'action

Chacun le sait, désormais, un incendie, vraisemblablement parti de la sacristie a détruit la majeure partie de l'édifice.

Le donjon portant le clocher, des vitraux, quelques statues et autres objets de culte ont résisté à l'embrasement grâce à la rapidité des sapeurs-pompiers.

Dans le village, l'émotion toujours présente a vite laissé place à l'action.

Les élus, sous l'impulsion de Nicole Poulverel, maire, et de ses adjoints et conseillers, ont enclenché les démarches d'indemnisation auprès des assureurs et organismes compétents.

L'édifice sera protégé des intempéries au plus vite et de fait, les premiers travaux commenceront dans de bonnes conditions.

Voutezac Patrimoine-ASVS, première association concernée par le sinistre, a réuni son conseil d'administration, samedi 23 janvier autour de son président Jean-Pierre Pommepuy, avec la participation de Nicole Poulverel.

L'objectif étant de s'investir dans le projet de réfection de l'église. Selon les buts de l'association, les membres présents ont travaillé sur la recherche de fonds qui viendront s'ajouter à ceux provenant des indemnisations et des autres organismes. La fondation du Patrimoine a déjà lancé une souscription pour recueillir les dons.

Des actions culturelles et sportives sont aussi envisagées mais dépendantes de l'évolution des règles sanitaires liées au Covid-19.

Humainement et logistiquement là

La sollicitation des entreprises, des associations locales et régionales, du mécénat et des particuliers sera activée sans tarder et les moyens ainsi obtenus seront reversés à la commune afin de participer à la réhabilitation de l'édifice.

Outre les ressources pécuniaires indispensables, Voutezac Patrimoine-ASVS sera toujours humainement et logistiquement aux côtés de la municipalité pour préserver, entretenir, mettre en valeur tous les sites ou monuments, petits ou grands, qui font d'identité de la commune.

Jadis souvent blessée, brûlée, pillée, l'église s'est toujours relevée. Grâce à la mobilisation de tous, dans quelques mois les cloches sonneront à pleine volée, à la grande joie de chacun.